

Reynald Abad, *Le grand marché. L'approvisionnement alimentaire de Paris sous l'Ancien Régime*

Alain Thillay

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Thillay Alain. Reynald Abad, *Le grand marché. L'approvisionnement alimentaire de Paris sous l'Ancien Régime*. In: Histoire, économie et société, 2004, 23<sup>e</sup> année, n°2. La société, la guerre, la paix, 1911-1946. pp. 307-308;

[http://www.persee.fr/doc/hes\\_0752-5702\\_2004\\_num\\_23\\_2\\_2425\\_t1\\_0307\\_0000\\_1](http://www.persee.fr/doc/hes_0752-5702_2004_num_23_2_2425_t1_0307_0000_1)

---

Document généré le 15/06/2016

## COMPTES RENDUS

Reynald ABAD, *Le grand marché. L'approvisionnement alimentaire de Paris sous l'Ancien Régime*, Paris, Fayard, 2002, 1030 p.

Si le ravitaillement alimentaire de la capitale se résume souvent à l'étude des grains (J. Meuvret, S. Kaplan) ou bien à celle des vins (M. Lachiver) et des bestiaux (R. Garnier), Reynald Abad entreprend de compléter le tableau par celle de l'ensemble des viandes, des produits de la pêche et des menues denrées comme les fruits et les légumes, les œufs et les beurres ou les épices. À travers un travail minutieux et documenté, il nous livre de nombreuses descriptions pour reconstituer les chaînes et réfléchir à l'approvisionnement alimentaire général des parisiens.

Après un chapitre liminaire d'une centaine de pages où sont discutés le cadre géographique, les règlements et les conflits d'autorité, la valeur des statistiques – dont est donné inventaire des sources –, le propos vise d'abord à mesurer et à décrire les lieux de production, les itinéraires empruntés, les volumes échangés, les acteurs du commerce et l'intervention des autorités. Pour ce faire, l'auteur utilise des sources nombreuses et variées: sources manuscrites du bureau de commerce, correspondances avec les généralités, papiers des grands commis de l'État, décisions du bureau de la ville..., ainsi que d'abondantes sources imprimées comme les mémoires sur les provinces, les descriptions du royaume et récits de voyageurs, les traités d'agronomie ou d'art culinaire... Reynald Abad applique la méthode annoncée en introduction pour chacune des familles de produits, boucherie et charcuterie en premier lieu, produits de la pêche ensuite, autres denrées enfin. Pour ces dernières toutefois, son plan correspond en réalité à des cercles concentriques depuis les fruits et les légumes des jardiniers de l'Est parisien jusqu'aux épices venues du grand large par le négoce des marchands.

Largement fondée sur l'étude des droits d'entrée, l'auteur ne cache pas les complications éprouvées dans l'enchevêtrement des modes de perception, des exemptions, des tarifs et des volumes, sans oublier la délicate question des fraudes. De nombreux tableaux et graphiques, des cartes – 78 documents au total – illustrent la démarche. Produit par produit, le lecteur est invité à saisir les particularités de l'approvisionnement alimentaire parisien, la variété de l'offre disponible sur les tables, même s'il convient de pondérer le propos par les différences sociales dans cette consommation. Peu à peu se dessine une vue d'ensemble qui fait de Paris un ventre gourmand et privilégié pour les blés, ce que nous savions déjà, mais aussi pour l'ensemble des denrées.

Reynald Abad se risque alors à quelques conclusions de portée générale sur le rôle de l'approvisionnement alimentaire de Paris dans l'économie de la France d'Ancien Régime. Répondant au chapitre d'exposition, une conclusion d'une vingtaine de pages entend démontrer que Paris dispose d'un marché national, que la consommation des parisiens permet une large redistribution des richesses dans les provinces et induit des phénomènes de spécialisation agricole comme celle des plants de fraisiers de Montlhéry. Limité à la décennie 1780, le passage d'une étude détaillée par type de denrées à une pesée globale s'avère parfois délicate, même si l'auteur avance par constats et limites. En effet, toutes les provinces contribuent à l'approvisionnement de la capitale au regard des occurrences hors volumes, mais les deux tiers des marchandises proviennent d'Île-de-France, de Normandie, de l'Orléanais et des Brie-Champagne. L'étude des dépenses place les menues denrées en tête (1/3) devant les blés et farines (1/5<sup>e</sup>) ou les bestiaux (1/5<sup>e</sup>), mais l'évaluation de la valeur brute des dépenses à près d'un tiers des rentrées fiscales de 1785 ne peut rendre compte à elle seule d'une inégale redistribution des riches-

ses par province – l'Île-de-France et la Normandie concentrant 50 % du total – et à l'intérieur des provinces par catégories d'acteurs.

Procédant avec méthode et risquant quelques conclusions qui méritent discussion, Reynald Abad n'en livre pas moins une étude appréciable par sa richesse et son sérieux. Elle complète utilement notre connaissance de l'approvisionnement alimentaire de Paris.

Alain Thillay

*L'argent dans la ville. France, Espagne, Italie, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, Liame*, n° 8, juillet-décembre 2001, Montpellier, 2002, 242 p.

Organisée sous la direction du Professeur François-Xavier Emmanuelli, la journée scientifique du 27 octobre 2001 a permis de mieux comprendre toute la complexité des circuits financiers en milieu urbain aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Quelques contributions esquissent des synthèses sur des sujets aussi variés que les finances castillanes, les constructions privées en Italie, l'argent des religieuses hospitalières en France. Les autres articles se focalisent sur une ou quelques villes seulement. L'ensemble des douze textes s'articule autour de deux thématiques principales. La première interrogation porte sur les modalités d'intervention de l'autorité publique dans les finances locales. La seconde préoccupation a trait à l'argent privé des citoyens.

Sur l'ensemble de la zone géographique considérée, la montée en puissance de l'autorité royale ou princière se fit sentir dès le XVII<sup>e</sup> siècle et elle se traduit par une perte d'autonomie des communautés urbaines. À Narbonne, le conseil de ville se transforma peu à peu en collecteur d'impôts pour le compte du souverain et la «part du roi» augmenta de manière substantielle (G. Larguier). Logiquement, celui-ci aurait dû accorder aux assemblées locales une marge de manœuvre suffisamment large, afin de leur permettre de mieux répondre à ces nouvelles exigences. Il n'en fut rien : l'étude des emprunts contractés par les petites villes du diocèse d'Agde permet de conclure qu'il n'y eut jamais qu'une «collaboration sans confiance» entre le roi, les États et les villes (S. Durand). À Rennes, la puissance de l'autorité centrale apparut clairement après

l'incendie de 1720 : les citoyens les plus modestes furent pour ainsi dire dépossédés de leur ville à la faveur d'une réduction sensible du foncier disponible (Cl. Nières). Dans la «Ville éternelle», l'autorité pontificale préféra laisser courir les dettes du Capitole jusqu'en 1661, date à laquelle le pape Alexandre VII prit le contrôle des livres de comptes. Cette stratégie à long terme permit ainsi la mise sous tutelle des édiles, sans affrontement direct avec eux (F. Colzi). En Castille et dans le royaume de Naples, les centres urbains devinrent un relais indispensable dans la perception des contributions, mais l'autonomie locale fut ménagée plus longtemps. Dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle par exemple, la puissance publique incita les élites napolitaines à payer dans les temps plutôt qu'elle ne les contraignît durablement (G. Sabatini). En Espagne, il fallut attendre l'arrivée des Bourbons pour assister à une réorganisation profonde du système financier et à un regroupement des contributions urbaines sous l'appellation de «rentes provinciales» (J.-P. Dedieu et A. Dubet).

Ici ou là, cette perception des impôts donna lieu à des malversations qu'illustrent plusieurs contributions. À Madrid, les exemptions accordées à l'Église ainsi qu'aux militaires furent utilisées abusivement pour échapper aux ponctions fiscales (O. Caporossi). D'autres stratégies et dérives financières ont été repérées à Dijon chez les receveurs des finances (P. Bodineau et D. Moras) ainsi qu'à Gap chez le receveur des tailles Pierre-Daniel Pinet (R. Favier).

Ces deux derniers exemples répondent déjà à la seconde interrogation : comment les communautés ou les particuliers valorisaient-ils leurs ressources ? Bien évidemment, la gestion des capitaux peut nous paraître bien timide : les communautés religieuses hospitalières ne brillèrent guère par leur audace, même si leurs bilans semblent positifs (M.-Cl. Dinot-Lecomte). De plus, la thésaurisation restait importante : la Révolution française permet d'en mesurer l'ampleur à Lyon (F. Bayard). Mais toutes les formes d'immobilisation financière étaient-elles pour autant aussi improductives qu'on a bien voulu le croire ? En Italie, la construction de palais et de logements destinés à la location a longtemps passé pour une «pétrification du capital». Or, l'économie urbaine y trouva aussi son compte (J.-F. Chauvard).